

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 23 juillet 2020

À tout animateur(trice), moniteur(trice) ou accompagnateur(trice) de camps de jour en contexte de la COVID-19

Objet : Ton rôle essentiel en tant qu'animateur(trice), moniteur(trice) ou accompagnateur(trice) de camps de jour en contexte de la COVID-19

Bonjour,

Assumer le rôle d'animateur(trice), de moniteur(trice) ou d'accompagnateur(trice) dans un camp de jour nécessite de nombreuses qualités professionnelles. Tu as été choisi notamment pour ton dynamisme, ta sociabilité, ta capacité d'organiser une variété d'activités et de développer des liens avec les jeunes ainsi que leurs parents. Ton travail est important pour le développement des enfants, leur apprentissage, leur socialisation et également pour leur permettre de s'amuser et de vivre des expériences de groupe enrichissantes.

Dans le contexte actuel, avec les répercussions majeures occasionnées par la COVID-19, ton rôle est encore plus important puisqu'il permet d'offrir un service essentiel aux familles. Tu permets également aux jeunes de les préparer progressivement à un retour en classe après un arrêt scolaire de plusieurs mois.

Plus encore, tu as une responsabilité cruciale pour prévenir des éclosions de la COVID-19 au sein de la population. Nous tenons donc à te rappeler l'importance indéniable de suivre en tout temps les recommandations émises par la santé publique, et ce, autant lors de ta journée au camp de jour que lors de tes activités sociales, qui ont lieu avant ou après tes heures de camp. Sache que tous les contacts à moins de deux mètres que tu peux avoir lors de tes activités hors camps peuvent avoir un impact chez les personnes que tu croises pendant tes activités au camp. Puisque c'est possible d'avoir du fun malgré la COVID-19, le document « [Un party au temps de la COVID-19](#) » te rappelle quelques précautions à prendre afin de participer à des activités sociales en toute sécurité. Tu peux aussi regarder cette [vidéo](#).

... 2

D'ailleurs, bien que certaines mesures d'assouplissements aient été proposées dernièrement par le gouvernement, cela ne signifie pas que la pandémie est terminée. De plus, bien que les conséquences de la COVID-19 au niveau de la santé des jeunes de ton âge soient moins importantes, vous pouvez tout de même être infectés et transmettre le virus à d'autres personnes de votre entourage (ex. : collègue de travail, jeune qui fréquente ton camp, parents, grands-parents). Nous te demandons donc de continuer de respecter les mesures pour te protéger et protéger les autres. Il est également important que tu ne te présentes pas au camp de jour si tu as des symptômes qui ressemblent à ceux de la COVID-19 (ex. : fièvre, toux sèche).

Voici un document synthèse afin de t'aider dans le rappel des règles sanitaires à respecter. Sache que ces règles peuvent changer à tout moment. C'est donc de ta responsabilité de t'informer auprès de ton gestionnaire de camp ou sur le site du [gouvernement du Québec](#) afin d'être à l'affût des dernières mesures à appliquer.

En terminant, nous saluons les efforts que tu déploies pour continuer à appliquer les recommandations de santé publique. C'est en travaillant collectivement que nous pourrions réduire les impacts de cette pandémie.

Si tu as des questions ou des préoccupations, tu peux consulter le [site Web](#) de l'ACQ.

Veuille recevoir mes meilleures salutations.

La directrice régionale de santé publique,



Mylène Drouin, M.D.

MD/gy/jl

p. j. (1) Résumé des consignes sanitaires à respecter

c. c. M^{me} Véronique Duclos, chef de service, Environnement urbain et saines habitudes de vie,
Direction régionale de santé publique, CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
D^r David Kaiser, responsable médical, Environnement urbain et saines habitudes de vie,
Direction régionale de santé publique, CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal